

DEC221460DR02]

Décision portant nomination de Mme Anna SARGSYAN-DELAVAL aux fonctions de responsable par intérim du service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris-Centre

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC220186DAJ du 10 février 2022 donnant délégation de signature à Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la circonscription Paris-Centre (DR02), notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Anna SARGSYAN-DELAVAL (IR) est nommée, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022, responsable par intérim du service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris-Centre en remplacement de Mme Stéphanie KERVESTIN-YATES, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président - directeur général et par délégation,  
La déléguée régionale

Véronique Debisschop

